

<https://ronsard.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article1195>



MISE A JOUR DU PROTOCOLE COVID

- Vie de l'établissement - Communiqués de la direction - Informations aux familles -

Date de mise en ligne : jeudi 24 septembre 2020

Copyright © Collège Pierre de Ronsard Mornant - Tous droits réservés

A partir du lundi 28 septembre, le protocole COVID est modifié :



MISE A JOUR DU PROTOCOLE COVID INFORMATION A DESTINATION DES FAMILLES

Comme annoncé lors de la rentrée les EDI ~~définies~~ s'appliqueront à partir du lundi 28 septembre (ils seront distribués le vendredi 25 septembre mais ils comportent peu de changements par rapport aux versions du temps actuels).

Après une phase d'observation, et conformément à la décision du Conseil d'administration du 22 septembre, le protocole sanitaire est maintenant, à l'exception de la disposition d'une salle par classe. Afin d'éviter les courants et les bousculades, un sens de circulation dans les escaliers sera à nouveau mis en place dans le bâtiment principal.

- Le port du MASQUE reste obligatoire en toutes circonstances (sauf sport et restauration scolaire) y compris aux abords du collège et pour tout le monde (élèves et enseignants). Nous invitons les élèves à le porter correctement (à la bouche mais aussi le nez, il ne doit être couvert) et à le changer toutes les 4h.
- Chacun doit se laver les mains lorsqu'il entre dans une salle (salle d'enseignement, réfectoire...)
- les cours de récréation (et les lettres extérieures) restent d'obligation selon les niveaux de classe : cours du haut pour les 6^{ème}/5^{ème} et cours du bas pour les 4^{ème}/3^{ème}
- chacun doit éviter contacts physiques et embrassades dans l'enceinte et aux abords du collège.

A partir du 28 septembre, les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} se verront attribuer un casier. Les 4^{ème} et 3^{ème} disposeront de portants pour leurs cartables.

Le protocole de la DCM PENSIGN continue de garantir le non brassage des classes durant les repas. Les élèves souhaitant se lever et se servir devront respecter leur marquage.

Pour limiter les brassages, les séances de LUNSS seront réservées le lundi aux 4^{ème}, le mardi aux 5^{ème}, le jeudi aux 6^{ème} et le vendredi aux 3^{ème}.

La CHORALE accueillera le niveau 6^{ème} les lundi ou mardi (selon les classes) et les autres niveaux (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) le vendredi à 15h30.

En cas de dégradation des conditions sanitaires (et notamment en cas de confinement total ou partiel sur l'agglomération de Lyon), le Chef d'Établissement se réserve la possibilité de prendre de nouvelles mesures dont il vous tiendra immédiatement informé. Il reste à la disposition des représentants des parents pour toute explication complémentaire qui vous semblerait utile.

La direction



<https://ronsard.etab.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>